

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 28 novembre 2025

Samedi 6 décembre 2025 à 10h30
dans le cadre des Journées Portes Ouvertes au Domaine du Rayol

Lancement officiel de la collecte de dons pour la restauration du Bastidon et la création d'une Galerie botanique immersive au Domaine du Rayol

Signature de la convention de souscription
entre la Fondation du patrimoine et l'Association du Domaine du Rayol

Au Domaine du Rayol, *Le Jardin des Méditerranées*, propriété du Conservatoire du littoral, un nouveau chapitre s'ouvre pour le Bastidon, charmante demeure construite en 1911 pour le chef jardinier de l'époque. Dernier bâtiment historique encore fermé au public, il s'apprête à renaître grâce à un **ambitieux projet de restauration et de valorisation**.

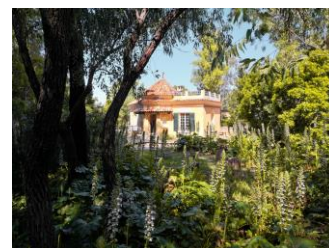
Afin de permettre la restauration complète de ce patrimoine en péril et d'y créer une **Galerie botanique immersive**, un équipement muséal unique en Europe, l'Association du Domaine du Rayol, gestionnaire du site, et la **Fondation du patrimoine** unissent leurs forces et lancent officiellement une **collecte de dons ouverte à tous**.

La **signature de la convention de souscription** se tiendra **samedi 6 décembre à 10h30**, en présence de la Fondation du patrimoine - Délégation Provence-Alpes-Côte d'Azur, des élus locaux, des partenaires du Domaine du Rayol et du public, dans le cadre des Journées Portes Ouvertes.

Un projet patrimonial majeur pour le massif des Maures

Édifié au début du XX^e siècle pour le chef jardinier du domaine, le Bastidon est un **témoin précieux de l'histoire du Rayol** et un lieu emblématique pour les équipes du jardin.

Dernier bâtiment du site encore fermé au public, il fait aujourd'hui face à un **état de dégradation avancé** : infiltrations, fragilisation de la charpente, menuiseries détériorées, maçonneries altérées, etc. Il nécessite une intervention urgente pour être sauvegardé et ouvert au



public, conformément aux normes de sécurité et d'accessibilité.

Ce chantier d'envergure, placé sous maîtrise d'œuvre d'un architecte, prévoit notamment la réfection des soubassements, de la charpente, de la couverture, des façades et des sols.

Une Galerie botanique immersive : un lieu de connaissance unique en Europe

La restauration du Bastidon permettra de créer **un espace muséographique inédit** : une Galerie botanique immersive, un **lieu de médiation scientifique destiné à mieux comprendre les végétations méditerranéennes du monde**, cœur du projet imaginé par Gilles Clément lors de la création du Jardin des Méditerranées.

Ce nouvel espace proposera :

- une expérience sensorielle autour des plantes (textures, senteurs, couleurs),
- des dispositifs pédagogiques pour tous les publics,
- un espace de recherche et de documentation pour scolaires, étudiants et chercheurs,
- un lieu d'interprétation moderne prolongeant le parcours de visite du Jardin.



Il constituera un outil essentiel de **sensibilisation à la biodiversité méditerranéenne** et renforcera la **vocation éducative du Domaine du Rayol**.

Une collecte de dons ouverte à tous pour sauver et transmettre un patrimoine vivant

Pour mener à bien cette première phase de restauration du Bastidon et amorcer la réalisation de la Galerie botanique immersive, la Fondation du patrimoine et l'Association du Domaine du Rayol lancent une **collecte de 100 000 €**, ouverte aux particuliers, entreprises et fondations.

Cette collecte permettra de compléter le financement nécessaire au projet (budget estimé : **520 000 €**, incluant la restauration patrimoniale et la muséographie).

Chaque don participe directement à la sauvegarde du Bastidon et à la création de la Galerie botanique immersive.

Pourquoi donner ?

- Contribuer à la sauvegarde d'un patrimoine architectural et paysager unique.
- Participer à la création du premier espace pédagogique européen dédié aux paysages méditerranéens.
- Encourager la diffusion du savoir botanique et la sensibilisation à l'environnement.
- Soutenir un projet structurant pour un territoire peu doté en équipements culturels et scientifiques.

Avantages fiscaux pour les donateurs :

- Particuliers : **66%** du don déductible de l'impôt sur le revenu (dans la limite de 20% du revenu imposable).
- Entreprises : **60%** du don déductible de l'impôt sur les sociétés (dans la limite de 20 000 € ou de 0,5% du CA HT).

Des **contreparties** seront proposées selon le niveau de participation (visites privées du chantier, invitations à l'inauguration, etc).

Un projet soutenu par des partenaires engagés

La future Galerie botanique immersive bénéficie déjà du soutien de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Département du Var, de la Caisse des Dépôts, de la Fondation AXA Sud-Est, de l'Association des Amis du Rayol-Canadel et de mécènes privés, certains ayant contribué aux premières phases du projet, notamment la création de l'Espace botanique inauguré en 2025 et la préfiguration du projet global.

Elle va également bénéficier du Loto du Patrimoine. Le Bastidon figure en effet parmi les 102 sites sélectionnés en 2025 par un comité présidé par Stéphane Bern et composé de représentants de la Fondation du patrimoine, de FDJ United (ex-Française des Jeux) et du ministère de la Culture.

L'Association du Domaine du Rayol appelle aujourd'hui toutes les personnes attachées au patrimoine, à la botanique et à l'avenir des paysages méditerranéens à s'associer à cette dynamique.

Comment donner ?

Les dons peuvent être réalisés :

- **en ligne**, sur la page dédiée du site de la [Fondation du patrimoine](https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/bastidon-du-domaine-du-rayol/1416) : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/bastidon-du-domaine-du-rayol/1416>
- également accessible via ce **QR code** :
- **sur place**, au Domaine du Rayol.



Un lancement public et fédérateur

Au programme du **samedi 6 décembre 2025** :

- présentation du projet par l'équipe du Domaine du Rayol,
- signature officielle de la convention de souscription (10h30),
- échanges avec la Fondation du patrimoine,
- ouverture gratuite du Jardin dans le cadre des Journées Portes Ouvertes.

Le lancement de cette collecte marque le **début d'une mobilisation publique et privée essentielle à la sauvegarde et à la transmission du patrimoine naturel et architectural du Domaine du Rayol**. C'est une étape décisive pour permettre au public d'accéder, dès 2027, à un espace culturel, scientifique et sensoriel unique en Europe.

À propos du Domaine du Rayol, Le Jardin des Méditerranées

Espace naturel protégé de 20 ha, propriété du Conservatoire du littoral depuis 1989, le Domaine du Rayol accueille près de **100 000 visiteurs par an** et constitue un lieu emblématique de sensibilisation à la biodiversité méditerranéenne.

Avec un modèle économique autofinancé à 88% grâce à la billetterie, aux activités et services proposés sur place, les dons et mécénats jouent un rôle essentiel dans la réalisation de ses grands projets.